

Plan d'actions en faveur du réemploi et de la réutilisation de PMCB inertes (catégorie 1)

2024 - 2027



Notre gouvernance représentative et équilibrée

 Ecominéro est créé par **5 syndicats professionnels** et **35 entreprises de toutes tailles** des industries du béton, prêt à l'emploi ou préfabriqué, du granulat, du ciment, de la pierre de construction, des tuiles et briques, et des enrobés.

 Ecominéro est une **société à but non lucratif**.

 Les membres fondateurs d'Ecominéro marquent leur engagement en adoptant le statut de **société à mission**.

 Plus de **19 nouveaux associés** rejoindront notre gouvernance au terme d'une ouverture du capital.

 Plus de **2 500 producteurs** ont adhéré à Ecominéro.

5 syndicats professionnels

Fédération de l'industrie du béton (FIB)

Routes de France

Syndicat français de l'industrie cimentière (SFIC)

Syndicat national du béton prêt à l'emploi (SNBPE)

Union nationale des producteurs de granulats (UNPG)

35 entreprises

A2C MATÉRIAUX
ALKERN
AUBERT GRANULATS
BASALTES
BOUYER LEROUX
BRIQUETERIES DU NORD
GROUPE CB
CARRIÈRES CHOUVET
CELTYS
CEMEX
COLAS
EDILIANS
EIFFAGE
EQIOM
FABEMI
GAGNERAUD
GFCIE
HEIDELBERG MATERIALS

KP1
LAFARGE
PERIN ET CIE
PIGEON ENTREPRISES
PLATTARD SAS
P.P.L.
RECTOR LESAGE
SAMOG
SEAC
CARRIÈRES DE CLÉRÉ
SOPRAGGLO
STB MATÉRIAUX
TERREAL
VICAT
VINCI CONSTRUCTION
WIENERBERGER
XELLA

)] Déploiement de la REP

Mises sur le marché

2580

Entreprises

ont adhéré à Ecominéro pour la catégorie 1 (déchets inertes).



L'éco-organisme expert de la filière minérale, représente ainsi près de



90%
des volumes

des produits et matériaux inertes pour la construction des bâtiments mis en marché en France.

Reprise des déchets

Ecominéro poursuit sa dynamique de contractualisation et regroupe déjà plus de

1930

Points de reprise

répartis sur l'ensemble du territoire français, y compris les régions ultramarines. L'objectif est d'atteindre 5 000 points d'apport volontaire au premier trimestre 2024.



[> Découvrir la cartographie](#)



2,4 millions

c'est le nombre de tonnes de déchets inertes collectés et soutenus par Ecominéro en seulement 6 mois, depuis le mois de mai.

Les produits concernés

Produits de catégorie 1

Béton et mortier
Chaux
Pierre
Terre cuite ou crue
Ardoise
Mélange bitumineux
Granulat
Céramique
Autres

Notre périmètre



Produits de catégorie 2

Métal
Bois
Plastique
Enduits, peintures, vernis, etc.
Menuiseries à base de verre
Plâtre
Membranes bitumineuses
Laine de verre ou de roche
Autres

Nos partenaires



Une page internet dédiée

écominéro
Recyclons pour
bâtir durable

Points de reprise Réemploi L'éco-contribution Actualités Médiathèque Nous contacter

Découvrir Écominéro Producteurs Opérateurs de déchets Détenteurs de déchets

Mon espace

[Accueil](#) > Réemploi

Réemploi

Acteurs du réemploi et de la réutilisation, maîtres d'ouvrage, acteurs de l'économie sociale et solidaire Ecominéro vous accompagne dans vos projets de réemploi et de réutilisation des produits et matériaux du bâtiment.



Réemploi : de quoi parle t-on ?

Le réemploi est différent du recyclage ou encore de la valorisation. Explications.



Nos actions et nos objectifs de réemploi

Ecominéro s'engage aux côtés des acteurs du réemploi et de la réutilisation.



Nos appels à projets Réemploi

Toutes les infos pratiques pour candidater et découvrir le calendrier des appels à projets

Toutes les infos sur les appels à projets

01

**Promouvoir le réemploi
Sensibiliser et former les
acteurs**

Communication et sensibilisation

> Action 1

Promouvoir le réemploi auprès des donneurs d'ordre, des prescripteurs et des acteurs du réemploi : relayer les bonnes pratiques et diffuser les retours d'expériences.

- Organisation d'un colloque annuel autour du thème du réemploi
- Mise en place d'une newsletters trimestriel « réemploi dans le bâtiment »

> Action 2

Interventions dans l'enseignement supérieur (ENPC, ENTPE, Mines Paris Tech, Mines de Saint-Etienne....) pour promouvoir et faire connaître le réemploi, et l'ancrer dans les pratiques.

> Action 3

Promotion du réemploi dans le bâtiment via une **campagne de communication nationale**

> Action 4

Interventions auprès des fédérations et des syndicats professionnels (FFB, CAPEB..) pour promouvoir le réemploi.

> Action 5

Mise en place d'un annuaire/cartographie en ligne des acteurs du réemploi (lien avec l'étude sur la cartographie des acteurs).

Formation des acteurs du réemploi

Développer la formation à l'échelle de tout le territoire pour garantir une montée en compétence de tous les acteurs du réemploi.

> Action 1

Élaborer un état des lieux de l'offre de formation existante et des contenus en lien avec le réemploi des PMCB et établir les premières recommandations .

> Action 2

Consolider et développer l'offre et le contenu des formations à destination des différents publics. L'offre de formation couvrira différents champs d'expertise, avec notamment des contenus certifiants relatifs au diagnostic ressources.

02

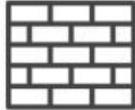
**Accompagner les
expérimentations
sur les chantiers**

Soutien au diagnostic ressources

En partenariat



Enjeu : Maximiser l'identification de PMCB (catégorie 1) réemployables par un diagnostic ressources plus complet et détaillé que le diagnostic réglementaire PEMD.



Type de chantiers : Tous, qu'ils soient en dessous ou dans le seuil réglementaire PEMD



Point d'attention : Le diagnostiqueur doit a minima avoir une formation en diagnostic PEMD et/ou une réelle compétence-terrain en matière d'identification de la réemployabilité des matériaux

Cible : Maître d'ouvrage (publics ou privés) ayant un ou plusieurs chantiers identifiés



Objectif 2024 : environ 50 diagnostics ressources

Dépenses éligibles : Prestation de services du diagnostiqueur, AMO et BET réemploi

Soutien financier : Maximum 8000 € HT par opération

Contrepartie : Transmission du diagnostic + traçabilité et comptabilisation des flux

Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juill-Août

Sept

Oct

Nov

Déc

Session unique : 12 fév au 31 déc

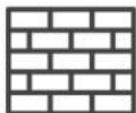
AAP soutien aux diagnostic ressources

Max 8000€ par diagnostic

Accompagnement des expérimentations sur les chantiers de déconstruction, réhabilitation, rénovation ou construction

Enjeu : Maximisation du réemploi effectif des PMCB (catégorie 1) grâce à l'accompagnement personnalisé de la MOA par un AMO ou BET réemploi tout au long du chantier

Type de chantiers / projets :



- Opérations de déconstruction ou de réhabilitation
- Opérations de rénovation ou construction neuve
- Réemploi in situ ou ex-situ
- Sans ou avec cession de propriété

Points d'attention : Le chantier ou l'opération ne doit pas avoir débutée.



Cible : Maitres d'ouvrage (publics ou privés) ayant un ou plusieurs chantiers identifiés

Objectif 2024 : environ 20 chantiers ou opérations

Soutien : Maximum 35 000 HT par chantier/opération



Dépenses éligibles (non exhaustif) :

- Prestation de services de l'AMO réemploi et BET réemploi
- Étude de caractérisation des PEM
- Tests de dépose, de reconditionnement, prototypage de la remise en œuvre
- Bureau de contrôle
- Test de compression, test au froid, Appréciation Technique d'Expérimentation - ATEx

Contrepartie : Fiche « retour d'expériences » + traçabilité et comptabilisation des flux

Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juill-Août

Sept

Oct

Nov

Déc

← Session 1 : 12 fév au 7 avril →

AAP chantiers

Max 35000€ / chantier

← Session 2 : 10 juin au 15 sept →

AAP chantiers

Max 35000€ / chantier

03

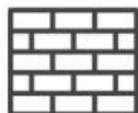
**Contribuer au
développement des
activités de réemploi,
plateformes et
matériaux**

Soutien aux études de faisabilité des nouvelles activités de réemploi, plateformes, matériauthèques

Enjeu : Encourager la création et l'implantation d'activités dans les territoires notamment dans les zones sous-dotées

Type d'étude : théorique ou étude-action

Type de projets et d'activités (non exhaustives ni cumulatives) :



- Collecte, démantèlement et tri
- Nettoyage, préparation, reconditionnement, requalification
- Intermédiation entre chantiers de bâtiment
- Machine ou process de reconditionnement mécanisé
- Vente, location, dépôt-vente, achat-revente, don, réservation de stock



Cible : Acteurs ESS, collectivités locales , aménageurs, bailleurs sociaux, entreprises du bâtiment, collectifs d'acteurs

Objectif 2024: environ 15 études



Dépenses éligibles :

- Prestation de conseil (internalisée ou externalisée)
- Frais d'expérimentation

Soutien financier : 60% des dépenses pour un plafond de 35 000 € HT par étude

Contrepartie: Participation d'Écominéro aux COPIL + Fiche « retour d'expériences » + Diffusion des résultats d'étude

Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juill-Août

Sept

Oct

Nov

Déc

Session 1 : 11 mars au 4 mai

AAP étude de faisabilité

Max 35000€ / étude

Session 2 : 2 sept au 20 oct

AAP étude de faisabilité

Max 35000€ / étude

Accompagnement pluriannuel des activités de réemploi, plateformes, matériau-thèques

Enjeu : Accompagner sur la durée le développement et la stabilisation des activités



Type de projets : voir page précédente

Cible : acteurs ESS, Collectivités locales, aménageurs, bailleurs sociaux, entreprises du bâtiment, collectifs d'acteurs

Objectif 2024: environ 6 activités soutenues

Critères d'analyse :

- Caractère innovant et passage à l'échelle
- Impact environnemental (part des PMCB catégorie 1 dans les flux et taux de réemploi)
- Ancrage territorial (implantation en zone sous-dotée, relations partenariales)
- Crédibilité de l'activité notamment économique (diversité des activités, création d'emplois locaux)



Dépenses éligibles (non exhaustif):

- Frais de fonctionnement, RH, loyer
- Tests pour valider la réemployabilité des matériaux
- Développement de la plateforme numérique
- Licence et Création d'outils de traçabilité, etc.

Soutien financier : environ 130 000€ par activité. Reconduction du soutien tous les ans après bilan de l'activité

Contrepartie: Participation d'Écominéro aux COFIL + Traçabilité et comptabilisation des flux

Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juill-Août

Sept

Oct

Nov

Déc

Session unique : 12 mai au 27 sept

AAP accompagnement pluriannuel aux activités

Env 130 000€ / activité

04

Stimuler et Lever les freins à la demande de PMCB issus du réemploi et de la réutilisation

Clausier-type, certification technique et assurabilité des PMCB

- **Action 1** Etude OCAB de caractérisation et l'évaluation de la réemployabilité des PMCB catégories 1 et 2 > résultats attendus fin 2024
- **Action 2** Consolidation des clausiers de DCE existants pour le réemploi en les adaptant aux PMCB de catégorie 1, notamment réalisé en partenariat avec différents syndicats et fédérations professionnelles tels que l'UNTEC, le SPREC, le SYPAA, la FFB et la CAPEB.
- **Action 3** Élaborer des guides méthodologiques partagés et reconnus sur l'évaluation des performances de PMCB de catégorie 1 en vue d'un réemploi – travaux réalisés dans le cadre du projet SPIROU piloté par le CSTB.
- **Action 4** Travailler avec les assureurs sur la reconnaissance de ce guide et sur l'assurabilité des PMCB de réemploi de catégorie 1 intégrés dans de nouveaux ouvrages.
- **Action 5** Participer aux travaux des réseaux régionaux, des pôles de compétitivité et d'expertise sur le sujet (TEAM2, CD2E, Raediviva, Ekopolis, Cluster EcoBatiment, Novabuild....)



Sur toute la période 2024 - 2027

05

**Engager les
fabricants et
metteurs en marché**

06

Traçabilité des produits et des flux



Votre interlocutrice

Elodie Combileau
Cheffe de projets réemploi
reemploi@ecominero.fr
06 64 73 46 03

--

16 bis, boulevard Jean Jaurès 92110 Clichy
01 42 00 00 00

contact@ecominero.fr
www.ecominero.fr